



Assemblée Générale

Vingtième session

Chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe), 24-29 août 2013

Point 5 II) a) de l'ordre du jour provisoire

A/20/5 II) a)

Madrid, le 11 juin 2013

Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie II: questions administratives et statutaires

a) Clôture des comptes de gestion vérifiés de la dix-huitième période financière 2010-2011

I. Introduction

1. Conformément aux dispositions de l'article 23.2 des Statuts, du paragraphe 11 des Règles de financement annexées aux Statuts et de l'article 17.2 du Règlement financier, les comptes vérifiés des deux exercices de la dix-huitième période financière (2010-2011) ont été présentés au Conseil exécutif en vue de leur examen à ses quatre-vingt-dixième et quatre-vingt-treizième sessions.
2. Les comptes vérifiés de l'exercice financier 2010 ont été transmis, conformément à l'article 17.2 du Règlement financier, à l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session, qui en a pris note dans sa résolution 594(XIX).
3. Les comptes vérifiés de 2011 ont été examinés et approuvés par le Conseil exécutif à sa 93^e session. Le Secrétaire général transmettra ces comptes à l'Assemblée générale à sa vingtième session.
4. L'état figurant à la page 2 montre le résultat budgétaire des deux exercices financiers ainsi que le solde du Fonds général de la période 2010-2011, affichant au 31 décembre 2012 un résultat net de zéro euro.
5. En 2010 comme en 2011, le niveau budgétaire maximal autorisé par les ressources budgétaires obtenues, dont les arriérés de contributions ayant été reçus, a été exécuté conformément à la résolution A/RES/567(XVIII).



II. Résultat de la dix-huitième période financière (2010-2011) au 31 décembre 2012

(en euros)

	2010	2011	2010-2011
Crédits budgétaires:	12.433.000,00	12.767.000,00	25.200.000,00
Recettes budgétaires :			
. Contributions des Membres	10.332.891,04	10.556.144,50	20.889.035,54
. Montants approuvés par la 18 ^e Assemblée générale :			
- en provenance du compte des publications	241.000,00	118.601,00	359.601,00
- en provenance des recettes diverses	369.110,55	145.978,30	515.088,85
	-----	-----	-----
	10.943.001,59	10.820.723,80	21.763.725,39
Dépenses budgétaires	(12.003.076,06)	(12.293.473,67)	(24.296.549,73)
Déficit budgétaire de trésorerie	(1.060.074,47)	(1.472.749,87)	(2.532.824,34)
. Arriérés de contributions reçus	1.060.074,47	1.472.749,87	2.532.824,34
. Remboursement au Fonds de roulement des avances au Fonds général effectuées pour couvrir les déficits annuels de trésorerie	(1.060.074,47)	(1.472.749,87)	(2.532.824,34)
	-----	-----	-----
Excédent	0,00	0,00	0,00

III. Suites à donner par l'Assemblée générale

6. L'Assemblée générale est invitée à entériner les décisions du Conseil exécutif CE/DEC/6(XC) et CE/DEC/6(XCIII) sur les comptes 2010-2011 approuvant leur clôture.